

**Conseiller.s.ères présent.s.es :** Magali Batty, Florence Sordes, Mehdi Senoussi, Nicole Cantisano, Natalène Séjourné

**Membres excusés ayant donné procuration :** Stacey Callahan et Amélie Rousseau pour N. Séjourné, Lucie Bouvet pour M. Batty

**Membre de droit non-votant excusé :** Hélène PIERRON (secrétaire du département)

**Ordre du jour du conseil :**

- 1. Offre de formation licence : maquette**
- 2. Offre de formation licence professionnelle : maquette**
- 3. Offre de formation master : maquettes des 4 parcours rattachés au département + PEPSCO**
- 4. Critères de recrutement ATER**

**1. Offre de formation licence : maquette**

Après avoir été présentées et discutées en AG, les unités d'enseignement de licence pour la nouvelle offre de formation rattachées au département et exposées ci-dessous ont été soumises au vote.

**UE disciplinaires**

- Trois UE de Psychologie clinique et psychopathologies plurielles en L1, L2, L3
- Trois UE de neurosciences/neuropsychologie

L1 : Introduction à la psychophysiology

L2 : Neurosciences

L3 : Neuropsychologie

**UE de spécialisation**

- Psychologie clinique de la santé
- Approche cognitive et comportementale : enfant, adulte
- Cas cliniques en neuropsychologie et en neurosciences

**UE de compétences transversales**

- Biologie et société
- La prévention en santé (ancienne psychologie de la santé)

A ces deux reconstructions s'ajoutent une nouvelle UE de neurosciences en L2 destinée seulement aux étudiants de psychologie (UE en remplacement des heures TD de l'UE obligatoire de neuropsychologie de L3) et la participation à une UE transversale « modélisation » dans la catégorie Informatique/mathématique.

|                  |      |     |        |               |
|------------------|------|-----|--------|---------------|
| <b>Votants</b> 8 | NPPV | ABS | CONTRE | <b>POUR</b> 8 |
|------------------|------|-----|--------|---------------|

**Les UE de licence de la prochaine maquette rattachées au département PCPSN sont adoptées à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.**

## 2. Offre de formation licence professionnelle : maquette

Après avoir été présentée et discutée en AG de département, la maquette de la licence professionnelle accompagnants des personnes avec un TSA pour la nouvelle offre de formation a été soumise au vote.

|           |      |     |        |        |
|-----------|------|-----|--------|--------|
| Votants 8 | NPPV | ABS | CONTRE | POUR 8 |
|-----------|------|-----|--------|--------|

**La maquette de la licence professionnelle accompagnants des personnes avec un TSA pour la nouvelle offre de formation est adoptée à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.**

## 3. Offre de formation master : maquettes des 4 parcours rattachés au département + PEPSCO

Après avoir été présentées et discutées en AG de département, les maquettes des masters Psychologie Clinique de la Santé, Evaluation et Intervention en Autisme et autres Troubles du Neuro-Développement (ancien ATND), Thérapies Cognitivo-Comportementales – Approches Empiriquement Validées (ancien Psychothérapies), Neuro-Psychologie Clinique de l'Adulte et Perspectives Pluridisciplinaires sur la Cognition (PEPSCO) ont été soumises au vote.

|           |      |     |        |        |
|-----------|------|-----|--------|--------|
| Votants 8 | NPPV | ABS | CONTRE | POUR 8 |
|-----------|------|-----|--------|--------|

**Les maquettes pour la future offre de formation des masters rattachés au département PCPSN sont adoptées à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.**

## 4. Critères de recrutement des ATER

Après discussion en AG, les critères de recrutement des ATER ci-dessous ont été soumis au vote :

- Il est nécessaire que les candidat.e.s aient soutenu leur thèse ou que la soutenance soit prévue en début d'année universitaire.
- Il est souhaitable que les candidat.e.s aient la possibilité d'intervenir sur au moins deux sous-secteurs du département et que les quatre secteurs soient représentés parmi les deux candidat.e.s classé.e.s.
- Toute candidature est à examiner, y compris les primo-candidatures.

|           |      |     |        |        |
|-----------|------|-----|--------|--------|
| Votants 8 | NPPV | ABS | CONTRE | POUR 8 |
|-----------|------|-----|--------|--------|

**Les critères pour le recrutement des ATER sont adoptés à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.**

La séance est levée à 12h20  
RD établi par N.Séjourné,  
Directrice du Département

